

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,
Mes chers collègues,

Pour la troisième fois et qui sait, peut-être la dernière, vous nous présentez ce que vous appelez un débat d'orientation budgétaire.

Pour la troisième fois et qui sait, peut-être la dernière, vous refusez de nous donner l'ensemble des éléments de cadrage du budget 2011, tant en fonctionnement qu'en investissement. Encore une fois, vous refusez de nous donner les perspectives à moyen terme. Bref, vous nous empêchez de travailler, vous nous empêchez de débattre.

Pour la troisième fois et qui sait, peut-être la dernière, vous nous présentez un programme électoral, preuve s'il en est de la difficulté qui est la vôtre, monsieur le président, à maîtriser votre majorité. Preuve s'il en est que votre action, monsieur le président, se limite à des effets d'annonce. Et dire que vous utilisez les moyens de la collectivité à cette fin !

Ce rapport consacré aux orientations, que vous seul qualifiez de budgétaire, appelle de notre part, des remarques générales, des rétablissements de la vérité et surtout, un certain nombre de questions.

Tout d'abord, des remarques générales.

Première remarque, deux mots terribles reviennent sans cesse au fil des pages : « lutte » et « bataille ».

Ces mots sont ceux d'une gauche dure, d'une gauche brutale, d'une gauche sectaire et pourquoi ne pas le dire, ceux d'une gauche révolutionnaire. Qui dit bataille, dit guerre. Serions nous en guerre ou sommes nous en démocratie ? Appelez-vous à la guerre civile ? Comment avez-vous pu, monsieur le président, signer un rapport avec de tels mots ? De deux choses l'une, ou bien c'est le fruit d'un compromis avec votre majorité plurielle, ou bien est-ce votre vraie nature que vous voulez dévoiler pour ne pas vous faire déborder sur votre gauche.

Deuxième remarque, un mot revient également très souvent dans votre rapport, « la limitation du levier fiscal ». Pour nous, cette remarque acide ne nous surprend pas. Augmenter les impôts a toujours été pour vous un sujet sans tabou. Cela fut une évidence en 2009 pour assumer vos promesses de donner toujours plus. Et là, c'est un grand regret de ne plus pouvoir le faire à votre guise. Nous sentons chez vous, collègues de la majorité plurielle, une sorte de frustration.

C'est peut-être cela qui explique vos mots de « lutte » et de « bataille ».

Troisième remarque, et ce n'est pas vraiment une nouveauté, le « repli sur soi » transpire dans votre rapport, monsieur le président. C'est une vision minimaliste. C'est une nouvelle preuve de l'absence de vraies priorités. Et quand on voit le peu de place laissée à la création d'emplois durables dans vos politiques, nous sommes très inquiets.

Pourtant, l'emploi est la première des solidarités et la première des attentes des habitants. Si vous aviez une vraie politique de création d'emplois dans le secteur privé, une politique

dynamique de développement économique, peut-être aurions nous moins de dépenses pour le revenu de solidarité active, pour les aides d'urgences, pour les allocations de scolarité. Vous croyez que les habitants de la Somme ont besoin d'un « bouclier social ». Il n'a de bouclier que le nom.

Nous, nous savons qu'il veulent du travail et que le mérite et les talents, soient reconnus.

Vous préférez distribuer des aides sociales que de travailler sur le développement et l'accueil des entreprises. Encore une différence entre nous.

Après les remarques, je me dois de rétablir certaines vérités.

Première des vérités, concernant l'APA, l'allocation personnalisée à l'autonomie. Vous ne cessez de dire et vous le répétez page 16 de votre rapport, monsieur le président, que la compensation devait être de 50%. C'est totalement faux, elle ne devait être que d'un tiers ! Fernand Demilly m'en est témoin puisque ce fut l'un de points de blocage, au Sénat, lorsque la loi créant l'APA a été examinée.

C'était le 15 mai 2001. Madame Elisabeth Guigou expliquait aux sénateurs qu'il fallait intégrer le coût de la prestation spécifique dépendance et un coût supplémentaire à la charge des départements de 2 milliards et demi de francs. Au total, les départements apportaient 11 milliards et l'Etat 5 à travers la CSG ; 2/3 – 1/3, pas 50/50. Dès le départ, cette nouvelle compétence des conseils généraux n'a pas été correctement compensée.

Dès le départ, nous avons dénoncé cet état de fait et vous ne nous avez pas suivi, vous monsieur le président tout comme certains collègues qui siégeait sur vos bancs, déjà en 2001. On sait ce qu'il en est advenu, les difficultés budgétaires des départements ont commencé.

Car tous le reconnaissent, c'est la non-compensation, quand vos amis ont créé l'APA, qui a mis durablement les conseils généraux dans la difficulté.

Donc, cessez d'accuser les autres des méfaits du gouvernement que vous avez soutenu de 1997 à 2002 !

Deuxième des vérités, la proposition de loi de l'ADF.

Vous écrivez page 18 que l'assemblée des départements de France a entrepris une démarche, pas une « bataille » comme vous le dites, une démarche avec les présidents toutes tendances confondues.

Sur ce point, je crois savoir que cette démarche n'est soutenue que par les présidents de gauche. Deux présidents de droite ont été souvent cités, mais ils n'ont pas signé. Vous auriez pu mettre dans votre rapport les autres démarches engagées par les présidents de droite ou par mon collègue Jean Arthuis, président de la Mayenne, pour tenter d'apporter des solutions réalistes au problème financier des 3 allocations de solidarité.

Je voudrais aussi informer mes collègues d'un détail de cette proposition de loi. L'ADF propose une compensation de toutes les dépenses, uniquement au titre de 2010. Cela veut dire simplement que l'ADF ne vous soutient pas, monsieur le président, dans votre argumentation sur le stock de dépenses non compensées.

Enfin et ce n'est pas le moindre des aspects, cette proposition de loi ne respecte pas la Constitution et son article 40. Je suis surpris que vous ignoriez à ce point la Constitution de 1958.

Mais, c'est vrai, vous n'êtes pas dans le principe de réalité, vous êtes dans l'effet d'annonce !

Troisième des vérités, la situation financière de notre collectivité

Vous affirmez page 42 que le niveau d'épargne se maintient. C'est faux, il se dégrade à la vitesse grand V. J'en veux pour preuve votre objectif d'un maintien de l'épargne brute à 51 millions d'euros en 2011 contre 70 millions en 2009. Une détérioration de 27% en l'espace de 2 ans ! Et, contrairement à ce que vous affirmez, la capacité de désendettement n'est pas maîtrisée, elle se dégrade tout autant. J'annonce ici solennellement, que nous frôlerons les 5 ans de capacité de désendettement cette année. Cela représente 25% de dégradation en 1 an !

Bizarrement, vous ne nous parlez pas de l'épargne nette, c'est à dire l'épargne brute moins le remboursement du capital des emprunts. J'imagine qu'elle se détériore tellement que vous ne voulez pas en parler. Mais c'est vrai que votre deuxième passion, après celle d'augmenter les impôts, c'est d'emprunter au delà du raisonnable.

Moins d'épargne nette, c'est moins d'investissement, c'est moins de développement, c'est un retard qui s'accroît, ce sont de nouvelles difficultés pour les habitants, c'est une spirale dangereuse.

Quatrième des vérités, la dette qui pèse sur la tête de chaque habitant

D'après nos sources, elle n'était pas de 499 € par habitant mais de 501 €. L'écart est minime, je vous l'accorde. Mais il est symbolique. Vos 499 € par habitant ressemblent à s'y méprendre à ces étiquettes dans les magasins qui sont juste en dessous d'un prix rond pour attirer le client. Vous prenez la même formule psychologique. Encore un effet d'annonce.

Enfin, un certain nombre de questions.

Puisque nous sommes théoriquement dans un débat budgétaire, il est normal, me semble t'il, que vous nous communiquiez les grandes lignes de votre prochain budget.

- Quel sera le volume du budget ? Vous n'en parlez pas !
- Quel sera le volume d'emprunt ? Quelle sera donc la charge de la dette ? Quelle sera par conséquent l'évolution de l'endettement ? Vous n'en parlez pas plus !
- Quelles sont les économies de fonctionnement ? Vous affirmez page 50 que vous allez devoir faire 2 millions d'économies mais dites nous lesquelles ! A ce propos, une réduction de 2 millions d'euros sur un volume de dépenses de fonctionnement de 500 millions d'euros, cela n'a rien de « drastique » comme vous le dites page 35. Mais je tiens à saluer l'effort. Encore faut-il qu'il soit justifié et ciblé. A vous de nous donner le détail de vos arbitrages budgétaires !
- A propos des dépenses de personnel, vous envisagez une hausse de 3% en intégrant, je vous cite « les recrutements à venir ». Combien d'embauches, pour quoi faire ?
- Quel sera le volume d'autorisations de programme en 2011 ? Chaque année, vous augmentez ce volume d'une centaine de millions d'euros. Cela entraîne mécaniquement des tensions sur les crédits de paiement à prélever sur l'épargne nette ou sur l'emprunt. Donc, allez vous continuer sur cette pente ou aller vous réduire fortement la voilure ?
- A propos des investissements, vous évoquez le chiffre de 80 millions d'euros de dépenses. Pouvez vous nous donner l'ordre de grandeur de ces dépenses entre les collèges, les routes, les bâtiments et les subventions aux communes ?

Pour pouvoir débattre convenablement, nous aurions aimé que tous ces éléments figurent dans votre rapport et que nous ayons donc le délai légal de 12 jours pour les étudier.

Pour débattre convenablement, nous aurions aimé avoir une photographie de 2009, ce que vous avez fait partiellement, mais aussi de 2010. Nous aurions aimé avoir des projections sur 2011 et 2012. Le tout, par grande politique du conseil général.

J'espère sincèrement, monsieur le président, que vous allez pouvoir nous donner tous ces éléments dans les heures qui viennent !

Et puis, ce qui aurait été intéressant, c'est de faire venir celui qui conseille de **limiter les dépenses des collectivités locales** et de maîtriser l'endettement.

Je veux parler de Dominique Strauss-Kahn, directeur général du fonds monétaire international. Cela figure noir sur blanc dans un bulletin de cet organisme international à propos de la situation de la France.

Nous avons donc déposé un vœu en espérant qu'il accepte de venir devant notre assemblée dès que possible. Nous comptons sur votre proximité politique avec lui, monsieur le président, pour obtenir satisfaction. S'il a le temps, il pourra aussi vous expliquer pourquoi il soutient la réforme des retraites et refuse le retour au dogme des 60 ans.

A propos de la réforme des retraites, je ne peux passer sous silence certains actes graves qui se produisent à l'occasion des manifestations.

Quand nous voyons des incendies volontaires et des dégradations de biens, des atteintes aux personnes, nous sommes scandalisés. Il est hors de question de faire un quelconque amalgame avec les manifestants. Ce que font les casseurs et les voyous ne peut que heurter les républicains que nous sommes. J'espère que nous serons unanimes à condamner ces violences.

Reste le blocage délibéré des raffineries de pétrole et des livraisons jusqu'aux stations services de la Somme. Nous ne contestons pas le droit de grève, il est reconnu par la Constitution. Nous considérons que ces blocages portent atteinte au droit de travailler. Combien d'habitants de la Somme sont victimes de cette pénurie organisée ? Combien craignent pour leur emploi ? Combien de nos agents éprouvent les mêmes difficultés à venir dans leur bureau et faire leur travail sur le terrain ? Nous avons déposé un vœu à ce sujet et nous espérons qu'il recueillera l'unanimité.

En conclusion

- Où sont vos priorités pour l'emploi, l'éducation, l'aménagement équilibré du territoire ?
- A part le repli sur soi et tirer vers le bas, où est l'espérance dans ce D.O.B.

Je suis très inquiet pour la vie quotidienne et l'avenir des habitants de la Somme.